

Maintenant nous ajouterons et c'est là principalement l'objet de cet écrit, ne conviendrait-il pas de transporter dans un lieu saint les ossements de ces braves, ennemis dans la vie mais amis dans la mort, qui gisent maintenant sur la terre sans sépulture. Nous indiquerions le cimetière de l'Hôpital-Général où tant de leurs compagnons d'armes, morts après eux de leurs blessures, reposent en paix; car c'est dans cette maison que furent transportés la plupart des blessés le 28 avril, comme nous l'apprend une lettre écrite à un communauté du même ordre en France, et dont l'extrait suivant achève de peindre le drame de cette journée.

Après le gain de la bataille, il nous envoyait un officier, avec une garde française, nous que cela nous délivrait de l'Anglois (il y avait à bord 200 malades anglois à l'hôpital). Il fallut encore trouver à la loger. Mais ne n'était là que le prélude de ce qu'il nous allait arriver. Il faudrait une nûtre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à voir et à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés, les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avions eus des magasins du Roi, il en restait encore autant à placer. Nos granges et nos étables étaient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous aurait été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avions dans nos infirmeries soixante et douze officiers, dont il mourut trente trois. On ne voyait que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manquait; nous fûmes obligés de donner nos draps et nos chemises. Ce n'est point qu'on n'ait pris des précautions pour en apporter de Montréal; mais le vaisseau qui l'apportait fut pris (en se battant et défendant bien) par les anglois qui le guettaient.

Il n'en était pas de cette bataille comme de la première; nous ne pouvions espérer de secours des Hospitalières de Québec—les anglois s'étant emparés de leur Maison, ainsi que celles des Ursulines et des particulières, pour loger leurs blessés qui étaient encore en plus grand nombre que nous. Il nous vint encore une vingtaine d'officiers qui n'eurent pas le temps d'enlever, et dont il fallut aussi se charger; en outre, plusieurs officiers des leurs nous avaient été envoyés pour les loger.

Angleterre les affaires sont dans un état de prospérité. Le marché aux grains continue en baisse. La maladie des pommes de terre existe dans plusieurs pays, surtout en Irlande.

ANGLETERRE.—Après deux jours de discussions, le parlement a voté la première lecture du bill de Lord John Russell sur la législation des sucres, à 130 voix de majorité, 263 voix contre 135. Un grand nombre de membres étaient absents, le vote sur la première lecture n'ayant point ordinairement un caractère décisif.

Sir Robert Peel a fait une critique assez vive du projet de loi John Russell; mais il a conclu en annonçant qu'il voterait en faveur. Le fait échouerait en effet précipiter du pouvoir le seul ministère actuellement possible en Angleterre.

M. d'Isméli a relevé tous les arguments de sir Robert Peel contre le projet de loi, et les a développés de nouveau. Puis, il s'est servi de l'aveu fait par sir Robert Peel pour lui reprocher de voter contre sa conscience, par des raisons purement ministérielles et pour prévenir un appel au pays.

Lord John Russell, en résumant la discussion, a posé fort nettement la question ministérielle. La majorité de son bill a obtenue, sans être décisive, est d'un bon augure pour l'avenir de la nouvelle administration.

La jeune princesse, troisième fille de la reine Victoria, a été baptisée samedi dernier dans la chapelle du palais de Buckingham: l'une des marraines, Mme. la duchesse d'Orléans, était représentée par la duchesse de Kent, mère de la reine d'Angleterre; l'autre marraine était la duchesse de Cambridge; le parrain était le grand duc héritier de Mecklembourg-Strelitz; la jeune princesse a reçu les noms d'Helena-Augusta-Victoria. Le premier nom est, comme on sait, celui de la duchesse d'Orléans.

PARIS, 30 JUILLET, 1846.

Attentat

A LA VIE DE LOUIS PHILIPPE.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 30 juillet:

Il n'est que trop vrai, un inconnu, comme le dit très bien ce matin un journal ministériel, a tiré, non pas véritablement sur le Roi, mais dans la direction où se trouvait le Roi pendant le concert des Tuileries.

Voici les faits:—Il était sept heures trentecinq minutes, et le roi était placé sur le balcon de la salle des Maréchaux, lorsqu'une légère détonation s'est fait entendre. Le roi dirigea le doigt vers le lieu d'où s'élevait la fumée, et dit: *Voilà!* Au même moment eut lieu une seconde détonation.

Presqu'instant des gardiens du château entourèrent un homme bien vêtu, mais d'apparence assez chétive, placé à quelques pieds de la grille qui sépare la partie publique du jardin de la partie réservée, à quelques pas de la statue de bronze de la *Venus accroupie*. Le coup avait donc été tiré à plus de cent pas, et la distance était encore augmentée par la hauteur à laquelle le roi était placé.

Au moment où l'individu qui avait fait feu fut arrêté, il laissa tomber un pistolet à deux coups; l'autre dont il s'était servi était aussi un pistolet à deux coups; il avait fait feu des deux canons de la même arme. L'autre était resté chargé. Les deux pistolets sont des pistolets de poche dont le canon n'a guère que cinq pouces, et avec lesquels il était matériellement impossible d'atteindre le roi.

C'est à dix ou douze pas, à la droite de l'amphithéâtre où se trouvaient les musiciens (pour les spectateurs qui regardaient le château), que l'arrestation a été opérée. Il eût été difficile de percer la foule pour le conduire au château par le pavillon de l'Horloge; les gardes l'ont emmené au château par le pavillon de Flore.

Le *Moniteur* se borne à rapporter le fait en ces termes:—*Ce soir, à sept heures et demie, au moment où le roi, accompagné de la reine et de la famille royale, au milieu des acclamations de la population, s'est présenté au balcon des Tuileries pour entendre le concert, deux coups de pistolet ont été*

tirés sur S. M. Le roi n'a pas été atteint. L'assassin a été immédiatement arrêté; il avoue son crime."

En effet, interrogé par M. le préfet de police, cet homme a déclaré qu'il se nommait Joseph Henry, qu'il était fabricant breveté de bijoux en acier damasquiné et d'autres objets de fantaisie; qu'il était fatigué de la vie, et que, n'ayant pas le courage de se donner la mort, il avait pris ce moyen d'en finir avec un certain éclat. Fouillé sur-le-champ, on l'a trouvé porteur d'une somme de 140 fr. en or; mais, comme il n'a fait aucune tentative pour s'échapper après avoir tiré, on peut supposer que, sachant bien qu'il serait arrêté, il n'avait pas voulu être conduit en prison sans argent.

Un journal dit que, sans la présence des gardes accourus sur-le-champ, il eût été massacré. Le fait est inexact. La plupart de ses voisins croyaient qu'on avait fait partir des pétards; tous les regards étaient portés en avant, vers le balcon où le Roi venait de paraître, et c'est des croisées du château que l'acte avait été aperçu et signalé. Ce qui venait de se passer dans ce coin du jardin, était ignoré à quelques pas, et, plus d'une demi-heure après, on ignorait encore de l'autre côté de l'orchestre ce qui avait eu lieu. Le morceau que l'on exécutait n'a pas été interrompu, mais il y a eu ensuite une légère interruption.

Le feu d'artifice a été tiré comme à l'ordinaire, et, parmi plusieurs centaines de milliers de spectateurs, il y en eût certainement plus des trois quarts qui sont rentrés chez eux sans rien savoir.

Mais il n'en était pas de même dans le quartier qu'habitait le sieur Joseph Henry. Une perquisition immédiate ayant été prescrite par les magistrats, il en est résulté une certaine émotion, lorsque l'on s'est présenté rue de Linoges. Tous ces papiers ont été saisis. On disait dans la foule que son jeune fils, âgé de dix-huit ans, avait été arrêté. Il n'en était rien. A minuit, des groupes nombreux stationnaient devant la maison qu'habitait le sieur Joseph Henry; ce matin, la foule était encore plus considérable.

Henry était caporal dans la 6e légion, 2e bataillon, de compagnie, de la garde nationale. Son service l'avait appelé aux Tuileries, il n'y a pas bien long-temps, et il aurait déclaré qu'il avait l'intention de faire dès lors ce qu'il a fait depuis, mais qu'il n'avait pas voulu déshonorer sa compagnie.

A la Bourse, on s'accordait à dire que le sieur Henry avait 12 ou 15,000 fr. à payer pour la fin du mois, et qu'à la veille d'une déconfiture, il a choisi ce moyen criminel d'échapper à ses créanciers.

Ce n'était pas un homme politique. A peine lisait-il les journaux. Sombre, taciturne, ombrageux, il vivait dans un isolement presque absolu.

Garde national, il faisait bien son service; mais rarement il se mêlait aux causeries de corps-de-garde. Avec une grande faiblesse de corps, il avait beaucoup de pré-occupation.

Il eût voulu depuis quelque temps, et il avait dit-on, ce qui l'espéroit de rétablir ses affaires par un mariage; mais il n'avait pu y réussir, et c'est alors que, voyant sa ruine inévitable, il s'était résolu à en finir comme on l'a vu. Il avait la vie mauvaise, il était ruiné d'armes dont il ne pouvait méconnaître l'insuffisance; et il ne pouvait donc ignorer qu'il allait, non pas accomplir un assassinat, mais chercher à s'élever sur un piédestal. L'acte de ce misérable a été trop relevé quand on l'a appelé un attentat, c'est un acte de stupide et orgueilleuse folie.

Outre son fils qui habite près de lui, et qui, comme nous l'avons dit, est âgé de dix-huit ans, Henry a deux autres fils: l'aîné sert en Afrique; on dit qu'il est sous-officier dans le 61e de ligne; le plus jeune est âgé que de dix ans.

Un conseil de cabinet s'est assemblé hier soir chez le Roi. Le *Journal des Débats* dit que la chambre des pairs est saisie.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.—Le *Diario di Roma*, du 21 juillet, parle enfin l'antimistic pontificale, et il constate les transports d'allégresse qu'elle a excités dans la ville sainte. Deux jours après, une occasion s'est encore offerte pour la manifestation de cet enthousiasme populaire.

C'était le 3, jour consacré à la gloire de saint Vincent-de-Paul. L'antimistic se rendit à l'église de la Mission, au Mont-Citorio. "Quant sa voiture, dit une lettre particulière, arriva dans la Corso, cette rue se trouva tout à coup jonchée de fleurs. De tous les balcons on lui jetait des couronnes, et, près de la place *Saint-Marc*, une main lumineuse jeta sur son équipage une magnifique couronne qui resta suspendue sur l'impériale, au-dessus de la tête du saint-Père, aux grands applaudissements de toute la foule."

Après avoir assisté à la messe célébrée par Mgr. Arpi, un de ses chapelains secrets, le Pape se dirigea vers l'oratoire intérieur de la maison de la Mission, où il admira à lui baisser le pied les membres de cette vénérable communauté.

De leur côté, les cardinaux, pour satisfaire leur dévotion envers le héros de la charité chrétienne, assistèrent suivant l'usage, à une messe pontificale à laquelle officia S. Em. Mgr. Canali, patriarche de Constantinople, vicaire-général de Rome.

Lorsque S. S. Pie IX retournait au Quirinal, la multitude lui témoigna, comme à son arrivée à l'église, un enthousiasme vraiment inexprimable. Sur la place Colonna, une foule de jeunes gens appartenant à toutes les classes de la société s'empara de sa voiture, défila les chevaux et trains en triomphe le Souverain-Pontife jusqu'à son palais malgré lui; mais son peuple dévoué était trop heureux de se voir honorer par lui, suivant l'expression du *Diario*, pour qu'il fût possible d'empêcher cette touchante marque de filial empressement. Sa Sainteté arriva ainsi au Quirinal au milieu des acclamations publiques et d'un nuage de fleurs, et elle mit le comble à la joie universelle en donnant, du haut d'un balcon, la bénédiction apostolique à la multitude. Il y eut le soir une illumination brillante et variée.

ALGERIE.—Suivant les feuilles algériennes du 25 juillet, le régime sur presque tous les points de notre colonie un calme assez grand. Le Djebel-Anmour lui-même serait assez tranquille, sans les intrigues de Djettoul qui, placé à Baredja, cherche à soulever les populations contre son parent Messaud, dont il ne veut pas reconnaître la récente investiture faite par le France.

La grande tribu des Arbaâ est campée dans les environs d'Ain-Mady. Les discussions anciennes sont éteintes, et notre khalfâ s'est tiré bon parti de ces cavaliers du désert, qui l'aident à faire respecter notre autorité. Un nouveau fanatique s'était enlevé dans le Sahara; il se nomme Mohamed-ben-Abdallah; ayant la science de la magie, il promettait à ceux qui marcheraient avec lui et le rentraient victorieux, des trésors immenses, et crédules commençaient à se grouper autour de lui, lorsque le khalfâ de Laghouat a pourchassé le chef et mis en fuite les partisans.

On dit qu'Abul-el-Kader a paru chez les Ouled-Sidi-Chirki, où les marabouts lui auraient fait présent de 200 charges d'orge et de blé; mais il n'aurait pu faire un long séjour chez eux; poursuivi par une colonne française, il aurait pris la direction de l'ouest. On le signalait à Thyout.

Les nouvelles de Tiemeen, du 17 juillet, disent que la subdivision continuait à être assez tranquille, et que même, de temps à autre, des fractions de tribus rentraient sur l'ancien territoire.

Bien de sérieux de Madrid, à la date du 26 juillet, si ce n'est que le gouvernement espagnol va imposer aux provinces basques le système tribunaire qui a déjà causé tant d'émou sur les autres points du royaume.

L'infant don François d'Assises, duc de Cadix, qui était représenté récemment comme aspirant à la main de sa cousine Isabelle, s'est excusé de ne pouvoir se rendre à des fêtes, auxquelles Marie-Christine l'avait invité. Le désir de se perfectionner dans le maniement des armes le retient impérieusement au milieu de son régiment à Pamplone. Il paraît que ce désir n'est pas la cause la plus déterminante de ce refus. On assure que le jeune duc avait conçu une violente passion pour une demoiselle de Pamplone; peut-être, à l'exemple de sa sœur aînée, ne craint-il pas de s'exposer à une mésalliance qu'à Madrid l'on chercherait à empêcher.

Quant au Portugal, la tranquillité n'y est pas encore parfaitement rétablie. Dona Maria, suivant le *Herald*, a eu la main forcée pour la formation du dernier cabinet; et l'on n'aurait vaincu ses répugnances qu'en lui faisant croire que l'émou se montrerait menaçant dans les rues de Lisbonne, tandis qu'il s'agissait seulement d'une fermentation factice au profit des chasseurs de portefeuilles.

Mme la duchesse de Berry a quitté Venise le 16 juillet pour aller passer à Foshbori le reste de l'été avec M. le comte de Chambord.

On annonce que le prince héritier de Lucques se propose de faire une excursion à Vienne.

Le comte Spaur a eu l'honneur, le 18 juillet, de présenter au Pape les lettres qui l'accréditent de nouveau, près le Saint-Siège, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi de Bavière.

Avant hier 29 juillet, les plénipotentiaires des Pays-Bas et de la Belgique ont signé, à La Haye, un traité de commerce qui est, dit-on, de nature à concilier les intérêts reciproques des deux pays.

C'est le 29 que le roi et la reine des Belges ont débarqué à Woolwich, d'où ils se sont rendus à Londres.

Les commerçants de Greenock vont offrir à sir Robert Peel un vase d'argent massif, comme témoignage de leur reconnaissance pour les mesures prises par ce ministre à l'effet d'abolir les *corn-laws*, et de leur administration pour l'énergie et l'éloquence avec lesquels il a défendu les principes de la liberté commerciale. (*Morn.-ad.*)

—S. M. le roi Danemarck a, dit-on, éprouvé dans la nuit du 20 au 21, une congestion cérébrale qui a mis ses jours en danger. Malgré une saignée abondante pratiquée aussitôt, son état se trouvait encore très-grave au départ du courrier.

Le bruit s'est répandu à Leipzig, le 24 juillet que le prince Jean, frère du roi de Saxe, venait de résigner le commandement en chef des gardes nationales du royaume.

S. A. R. le prince Frédéric de Prusse, qui réside habituellement à Dusseldorf, vient d'être nommé gouverneur de la forteresse de Luxembourg.

Cracovie est dit-on, sur le point de contracter un emprunt de 2 millions de florins (5 millions de francs) pour couvrir les dépenses de la dernière insurrection.

On écrit d'Ulm que la ville a fait distribuer, le 20 juillet, des comestibles aux pauvres, à l'occasion du mariage de la grande duchesse Olga avec le prince royal de Wurtemberg; 1,100 personnes ont pris part aux distributions.

Un journal de Rotterdam dément la nouvelle publiée par une feuille de Singapore, qu'un schooner de guerre danois et un bâtiment néerlandais auraient été capturés par des pirates.

On apprend du Cap de Bonne-Espérance, à la date du 19 mai, que la situation de la colonie était toujours très-alarmante. Les Caffres continuent leurs déprédations avec succès. Le gouvernement envoie force volontaires et malais; mais il faudrait des forces régulières et aguerries. "Nous ne serons en sûreté, dit un correspondant, qu'après qu'on aura enlevé aux Caffres leur dernier cheval et leur dernier fusil."

Louis Bonaparte (comte de Saint-Leu), ex-roi de Hollande, est mort le 25 juillet, à Livourne.

Frappé subitement, dans la matinée de la veille, d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement léthargique, et s'est éteint, sans convulsion, à l'âge de 68 ans.

Il n'avait imprié de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé et qui ne le quittait jamais.

Des frères de Napoléon, il ne reste plus que le prince de Montfort, ex-roi de Westphalie, âgé de 62 ans.

On ignore quelles sont les dispositions testamentaires du comte de Saint-Leu; sa fortune n'est guère évaluée qu'à 50 à 60,000 fr. de rente.

Avant l'arrivée de la maille d'hier on faisait courir en cette ville, sur l'autorité de lettres privées, le bruit du rappel immédiat de Lord Cathart le gouverneur-général; nous ne voyons pas ce bruit confirmé par les journaux anglais. Lord John Russell et ses collègues sont trop occupés en ce moment des grandes questions qui s'agitent au sein de la métropole pour penser aux affaires du Canada. En attendant notre cabinet continue dans le même état désorganisé. Toute la presse anglaise du pays a tourné le dos à M. Disraeli. Il ne lui reste que le *Herald*, qui n'abandonne jamais le ministère.

Il faudra bien que son Excellence revienne aux principes de la constitution, qui lui prescrivent d'appeler près de lui un homme capable d'organiser de suite un cabinet.

En ce moment, il n'y a qu'un homme parmi nous qui puisse commander une grande influence et former une administration solide et respectable pour le Bas Canada. Cet homme c'est l'honorable L. H. La Fontaine.

Pour effectuer cet objet désirable faut-il au moins que M. Smith laisse la place. On comprend que c'est un sine qua non. Vouloir que des hommes de l'opposition partagent le pouvoir avec MM. Smith et Daly, c'est vouloir une chose impossible.

Le Bureau de commerce de cette ville vient de publier un rapport sur l'état du commerce de la province, qui contient absolument les mêmes vues et les mêmes suggestions que le rapport publié dernièrement par l'association du *Free Trade*.

Le rapport demande qu'il nous soit permis d'aller acheter où bon nous semblera, le rappel du droit de 3s sterling par quarter imposé sur le blé américain, importé dans cette colonie pour la consommation.

Comme le rapport de l'association du *free-trade*, celui du bureau du commerce se résume en demandant les changements suivants:

- 1o. Le rappel des droits différentiels.
- 2o. Le rappel du droit de 3s. sur le blé américain.
- 3o. La modification des lois de navigation, de manière à nous laisser en liberté d'employer à notre choix les vaisseaux les moins chers, qu'ils soient anglais ou étrangers.
- 4. Enfin, l'abolition de toutes les restrictions qui opèrent contre la libre navigation du St. Laurent.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro, notre réponse au charmant petit article dirigé contre nous par le *Canadien* de lui-même.

Depuis la grande assemblée, du 13 du courant au sujet du chemin de fer de Portland à Montréal, 1500 actions ont été prises. Les travaux vont commencer entre cette ville et St. Hyacinthe.

Le bruit court, et nous craignons qu'il ne soit trop fondé, que M. Rolland a résigné les importantes fonctions de juge qu'il remplissait depuis un mois quinze ans de manière à faire honneur au Banc de Montréal, et particulièrement à ses concitoyens de même origine. C'est une perte, qui nous sommes certain, sera difficile, et bien difficile à réparer.

ORGANISATION DE LA MILICE.—Nous devons appeler l'attention sur l'ordre général qui vient de sortir du Bureau de l'Adjudant-Général de Milice. Les gens ne savent trop de quoi il s'agit. Il s'agit de compléter l'organisation de la Milice Provinciale, et surtout de rendre justice à tout le monde. Ainsi ceux qui se prétendent maltraités par les nominations faites par l'Ex-Colonel Guy, doivent réclamer; s'ils ne réclament pas, on ne pourra les connaître. Il est impossible de savoir tous les cas particuliers d'injustice ou de partialité qui existent dans toute l'étendue d'un pays.

Ceux donc qui ont des réclamations à faire doivent les faire en s'adressant d'abord à leur commandant et si justice n'est pas faite, ils doivent s'adresser directement, par lettre ou par procureur à l'Adjudant Général.

LES COURSES DE MONTREAL.—Les courses de Montréal ont attiré dans notre ville un grand nombre d'étrangers, surtout des Etats-Unis. Les courses ont perdu tout leur intérêt depuis qu'elles n'ont plus pour objet l'amélioration de la race chevaline, mais seulement, l'amusement et le profit des *black-legs*, des *loggers* et des mauvais sujets de toutes sortes. Les gens s'y enivrent et se battent; cette année, les mêmes scènes de violence d'autrefois se sont renouvelées; un nommé



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 21 AOUT, 1846.

ARRIVEE DU
CALEDONIA.

Et de la *Malle du 4. Juit*

La malle Anglaise du 4 août est arrivée hier soir en cette ville. Les nouvelles sont sans grande importance. L'aspect général de l'Europe est paisible. En

heures à vivre, ah! ce serait ne pas avoir de cœur!

— Tu es trop sévère, camarade. Je crois avoir, Dieu merci, autant de cœur qu'un autre, et cependant je pleurerai sans honte en parlant de ma mère.

— Vrai! dit Pierre en saisissant avec vivacité la main du sous-officier; vous êtes homme, vous êtes soldat, et vous ne rougiriez pas de pleurer!

— En pensant à ma mère?... non, certes; elle est si bonne, elle m'aime tant, et je l'aime tant aussi!

— Elle vous aime! vous l'aimez!... Oh! alors je veux tout vous dire, à vous; mon âme est pleine, il faut qu'elle déborde, et, quelque étranges que puissent vous paraître les sentiments qui m'animent, vous les comprendrez, j'en suis sûr. Ecoutez-moi donc, car ce que vous disiez tout à l'heure est bien vrai: on est heureux, lorsqu'on va mourir, d'avoir un cœur pour épancher le sien... N'est-ce pas que vous voulez bien m'entendre! N'est-ce pas que vous ne rirez pas de moi?

— Je t'écoute, Pierre... L'homme qui va mourir ne peut jamais exciter que commisération et sympathie.

— Vous suez donc que, depuis que je suis au monde, il n'y a qu'une personne que j'aime aimée, c'est ma mère!... Mais celle-là, je l'ai aimée comme on n'aime pas, de tout ce qu'il y avait en moi de force et de vie. Tout petit, je lisais dans ses yeux comme elle lisait dans les miens. Je devinais ses pensées; elle savait les miennes. Je n'ai jamais eu ni amoureux ni maîtresse; je n'ai même jamais eu d'amis. Ma mère m'était tout. Donc, quand on m'appela sous les drapeaux, quand on me dit qu'il fallait la quitter, je fus pris d'un violent désespoir, et je déclarai que, dût-on employer la violence, on ne me séparerait pas vivant de ma mère. — D'un mot, elle, qui était une sainte et courageuse

femme, changea toutes mes résolutions.

— Pierre, il faut partir, me dit-elle; je le veux."

Je m'agenouillai, et je lui dis:

— "Mère, je partirai."

— "Pierre, ajouta-t-elle tout bas, tu as été bon fils, et j'en remercie Dieu; mais les devoirs de fils ne sont pas les seuls qu'un homme ait à remplir. Tout citoyen se doit à son pays: il t'appelle; obéis! Tu va être soldat; dès ce moment ta vie ne t'appartient plus, elle est au pays; si ses intérêts la réclament, ne la marchande pas. Si Dieu voulait que tu mourusses avant moi, je le pleurerais de toutes les larmes de mon cœur; mais je dirais: Il me l'avait donné, il me l'a ôté: que son saint nom soit béni! Pars donc, et si tu m'aimes, fais ton devoir!"

Oh! les paroles de cette sainte, je les ai retenues. *Fais ton devoir!* avait-elle dit, or, le devoir du soldat, c'est d'obéir partout et toujours: partout et toujours j'ai obéi. C'est encore d'aller droit devant soi, au travers du péril, sans hésiter, sans réfléchir. Ceux qui me voyaient marchant ainsi au devant des balles, disaient: "En voilà un qui est brave!" ils auraient dit avec plus de raison: "En voilà un qui aime bien sa mère!" Un jour, il arriva qu'une lettre m'apprit qu'elle était malade, la pauvre chère femme; je voulus aller la voir. Je demandai un congé; on ne me le donna point. Je me rappelai ses dernières paroles: "Si tu m'aimes, fais ton devoir. Je me résignerai. Peu après je sus qu'elle était morte... Oh! alors ma tête se perdit. A tout prix, malgré tout, je voulais retourner au pays. D'où me venait ce désir si vil, si impétueux, de revoir les lieux où ma mère venait de mourir! Je vais vous l'avouer; et puis-que vous avez une mère, puis-que vous l'aimez, quelle vous aime, vous me comprendrez... Nous autres, paysans du Morvan, nous sommes des hommes simples et crédules: nous n'avons ni l'instruction ni la science que l'on a dans les villes, mais

nous avons nos croyances, que les gens de la ville appellent nos superstitions.

Qu'importe moi! Superstitions ou croyances nous les avons, et bien habile celui qui nous les arracherait de l'âme. Or, une des croyances auxquelles nous tenons le plus, est celle qui attribue à la première fleur épanouie sur la terre d'une tombe une vertu telle, que celui qui la cueille est certain de ne jamais oublier les morts et de s'en être jamais oublié d'eux. Croyance bien chère et bien charmante. Avec elle, la mort n'a plus rien qui effraie, car la mort sans l'oubli, ce n'est pas un doux sommeil, ce n'est plus que le repos après de longues fatigues... Cette fleur, j'ai voulu la voir naître, j'ai voulu la cueillir. Je suis parti...

Après dix jours d'une marche longue et pénible, je suis parvenu jusqu'à la tombe maternelle. La terre semblait encore fraîchement remuée: nue fleur avait paru. J'attendis. Six semaines s'écoulèrent; puis, aux premiers rayons d'un beau jour, je vis s'ouvrir une petite fleur d'un bleu d'azur. C'était une de ces fleurs que ceux de la ville nomment *myosotis*, et que nous nommons, nous autres: *Souvenez-vous de moi*. En la cueillant je versai des larmes de bonheur, car il me semblait que cette petite fleur était l'âme de ma mère, qu'elle avait senti ma présence, et que, sous la forme de cette fleur, elle revenait offrir à moi. — Rien ne me retournait au pays car mon père n'avait pas tardé à suivre ma mère au tombeau; et puis j'avais cueilli la fleur si précieuse; que me fallait-il? Je me souvins des conseils maternels: "*Fais ton devoir!*" Je cherchai les gendarmes et je leur dis: "J'ai déserté, arrêtez-moi! Maintenant je vais mourir, et si, comme vous me l'avez assuré, ai en vais un ami, je mourrai sans regrets, ar vous me rendrez le service que j'attends de vous. — C'est fleur que je suis allé cueillir sur une tombe au péril de ma vie, elle est là, dans ce sêchet que vous voyez suspendu sur

mon cœur. Promettez-moi de veiller à ce qu'on ne la sépare pas de moi. C'est le lieu qui m'unira à ma mère, et, si je croyais qu'il dût être rompu, oh! je mourrais sans courage. Dites, me promettez-vous de faire ce que je vous demande?"

— Je te le promets.

— Oh! votre main! que je la presse contre mon cœur! Oh! vous si bon pour moi, je vous aime; et si Dieu, par un effet de sa toute-puissance, me donne une seconde fois la vie, je voudrais, vous la consacrer.

Les amis se séparèrent.

Le lendemain, comme on était arrivé au lieu désigné pour l'exécution, comme déjà la sentence fatale venait d'être lue, de sourdes rumeurs, puis de longs cris coururent dans les rangs:

"L'empereur!... c'est l'empereur!... vive l'empereur!..."

Il parut, descendit de cheval; puis, de son pas bref et rapide, il marcha droit au condamné:

"Pierre!" lui dit-il.

Pierre le regarda; on eût dit qu'il voulait parler, mais il était frappé d'une indicible stupeur.

"Pierre, continua l'empereur, souviens-toi de tes paroles de cette nuit: Dieu te donne une seconde vie, consacre-la, non pas à moi, mais à la France! Elle aussi, c'est une bonne et digne mère!... Aime-la comme tu aimais l'autre."

Il s'éloigna, et d'immenses clameurs d'amour le saluèrent.

A quelques années de là, Pierre, qui alors était capitaine dans la vieille garde, tombait sur le champ de bataille de Waterloo, et, frappé à mort il trouva encore assez de de vigueur pour crier d'une voix ferme: "Vive l'empereur! vive la France! vive ma mère!"

Ed. MORIS.

—S. M. le roi Danemarck a, dit-on, éprouvé dans la nuit du 20 au 21, une congestion cérébrale qui a mis ses jours en danger. Malgré une saignée abondante pratiquée aussitôt, son état se trouvait encore très-grave au départ du courrier.

Le bruit s'est répandu à Leipzig, le 24 juillet que le prince Jean, frère du roi de Saxe, venait de résigner le commandement en chef des gardes nationales du royaume.

S. A. R. le prince Frédéric de Prusse, qui réside habituellement à Dusseldorf, vient d'être nommé gouverneur de la forteresse de Luxembourg.

Cracovie est dit-on, sur le point de contracter un emprunt de 2 millions de florins (5 millions de francs) pour couvrir les dépenses de la dernière insurrection.

On écrit d'Ulm que la ville a fait distribuer, le 20 juillet, des comestibles aux pauvres, à l'occasion du mariage de la grande duchesse Olga avec le prince royal de Wurtemberg; 1,100 personnes ont pris part aux distributions.

Un journal de Rotterdam dément la nouvelle publiée par une feuille de Singapore, qu'un schooner de guerre danois et un bâtiment néerlandais auraient été capturés par des pirates.

On apprend du Cap de Bonne-Espérance, à la date du 19 mai, que la situation de la colonie était toujours très-alarmante. Les Caffres continuent leurs déprédations avec succès. Le gouvernement envoie force volontaires et malais; mais il faudrait des forces régulières et aguerries. "Nous ne serons en sûreté, dit un correspondant, qu'après qu'on aura enlevé aux Caffres leur dernier cheval et leur dernier fusil."

Louis Bonaparte (comte de Saint-Leu), ex-roi de Hollande, est mort le 25 juillet, à Livourne.

Frappé subitement, dans la matinée de la veille, d'un coup d'apoplexie, il est tombé dans un assoupissement léthargique, et s'est éteint, sans convulsion, à l'âge de 68 ans.

Il n'avait imprié de lui, au moment de sa mort, qu'un jeune homme qu'il avait élevé et qui ne le quittait jamais.

Des frères de Napoléon, il ne reste plus que le prince de Montfort, ex-roi de Westphalie, âgé de 62 ans.

On ignore quelles sont les dispositions testamentaires du comte de Saint-Leu; sa fortune n'est guère évaluée qu'à 50 à 60,000 fr. de rente.

Avant l'arrivée de la maille d'hier on faisait courir en cette ville, sur l'autorité de lettres privées, le bruit du rappel immédiat de Lord Cathart le gouverneur-général; nous ne voyons pas ce bruit confirmé par les journaux anglais. Lord John Russell et ses collègues sont trop occupés en ce moment des grandes questions qui s'agitent au sein de la métropole pour penser aux affaires du Canada. En attendant notre cabinet continue dans le même état désorganisé. Toute la presse anglaise du pays a tourné le dos à M. Disraeli. Il ne lui reste que le *Herald*, qui n'abandonne jamais le ministère.

Il faudra bien que son Excellence revienne aux principes de la constitution, qui lui prescrivent d'appeler près de lui un homme capable d'organiser de suite un cabinet.

En ce moment, il n'y a qu'un homme parmi nous qui puisse commander une grande influence et former une administration solide et respectable pour le Bas Canada. Cet homme c'est l'honorable L. H. La Fontaine.

Pour effectuer cet objet désirable faut-il au moins que M. Smith laisse la place. On comprend que c'est un sine qua non. Vouloir que des hommes de l'opposition partagent le pouvoir avec MM. Smith et Daly, c'est vouloir une chose impossible.

Le Bureau de commerce de cette ville vient de publier un rapport sur l'état du commerce de la province, qui contient absolument les mêmes vues et les mêmes suggestions que le rapport publié dernièrement par l'association du *Free Trade*.

Le rapport demande qu'il nous soit permis d'aller acheter où bon nous semblera, le rappel du droit de 3s sterling par quarter imposé sur le blé américain, importé dans cette colonie pour la consommation.

Comme le rapport de l'association du *free-trade*, celui du bureau du commerce se résume en demandant les changements suivants:

- 1o. Le rappel des droits différentiels.
- 2o. Le rappel du droit de 3s. sur le blé américain.
- 3o. La modification des lois de navigation, de manière à nous laisser en liberté d'employer à notre choix les vaisseaux les moins chers, qu'ils soient anglais ou étrangers.
- 4. Enfin, l'abolition de toutes les restrictions qui opèrent contre la libre navigation du St. Laurent.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro,